

le Genevois

MAGAZINE de la
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS

www.cc-genevois.fr

6 • Juin 2019

DOSSIER p.10

INTERCOMMUNALITÉ

OÙ EN SONT LES PROJETS DE LA CCG ?

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE | LOGEMENT | ÉCO-MOBILITÉ

EMPLOI-FORMATION | SANTÉ | PETITE ENFANCE | SÉNIORS

ENVIRONNEMENT | ÉNERGIE | GESTION DES DÉCHETS



ARCHAMPS • BEAUMONT • BOSSEY • CHÊNEX • CHEVRIER • COLLONGES-SOUS-SALÈVE • DINGY-EN-VUACHE • FEIGÈRES
JONZIER-EPAGNY • NEYDENS • PRÉSILLY SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS • SAVIGNY • VALLEIRY • VERS • VIRY • VULBENS



RENCONTRE p.9

MICHÈLE : GUIDE COMPOSTEUR



MIEUX COMPRENDRE p.18

**ZAE : DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS
POUR LES ENTREPRISES**



C'EST QUOI ?

Hé ! Léman

C'est un nouveau système de covoiturage fonctionnant avec des bornes.

QUATRE BORNES SONT INSTALLÉES DANS LE GENEVOIS SUR LE TRAJET QUOTIDIEN DE NOMBREUX FRONTALIERS ET HABITANTS À : **VALLEIRY-ESPACE FOL, VIRY-ÉGLISE, VIRY-P+R ET BERNEX-P+R**. COMPLÉMENTAIRE AUX LIGNES DE BUS, CE SERVICE A POUR BUT DE RÉDUIRE LE TRAFIC AUTOMOBILE AUX PETITES DOUANES.



***Vous cherchez
une voiture ?***

Trouvez un covoiturage
en envoyant un simple
SMS à la borne !



**SANS ENREGISTREMENT
NI RÉSERVATION**



covoiturage-leman.org

La plateforme de covoiturage du bassin lémanique

***Vous êtes
conducteur ?***

Gagnez jusqu'à
4 € par jour* en
transportant des
usagers !



* Voir mentions légales sur covoiturage-leman.org.

Sommaire

? **2** | C'EST QUOI ?
HÉ ! LÉMAN

📷 **4** | EN BREF
Ça se passe dans le Genevois, en Haute-Savoie

💬 **9** | RENCONTRE
MICHÈLE, GUIDE COMPOSTEUR

🔍 **10** | DOSSIER



⚙️ **18** | MIEUX COMPRENDRE
ZAE : DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS
POUR LES ENTREPRISES



💡 **20** | TELLEMENT GENEVOIS !

🌟 **22** | DÉCOUVRIR
À ARCHAMPS TECHNOPOLE
Rencontre avec Jason Ritol,
Apprenti BAC+5 chez SCL International

📍 **23** | INFOS PRATIQUES

ÉDITO



Pierre-Jean Crastes

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS

Le territoire du Genevois est marqué depuis plusieurs années par une dynamique de croissance continue. Bien que privilégiée, cette situation implique le développement de nombreux services aux habitants comme :

- le renforcement de l'**offre de transport** entre les communes, vers Saint-Julien et Genève
- le développement des **modes doux** avec plusieurs projets ambitieux
- l'accompagnement de la croissance en termes de capacité d'accueil de la **petite enfance**
- l'installation coordonnée avec les communes de **points d'apport volontaire supplémentaires** et la création de nouvelles filières pour trier davantage nos déchets.
- la réalisation de nouveaux forages d'**eau potable** et de **travaux de sécurisation** pour garantir quantité et qualité de l'eau
- l'accompagnement pour la **rénovation énergétique des logements privés** et la mise en œuvre d'actions publiques et citoyennes (production d'énergie renouvelable).
- la **conformation à un cadre commun** pour maîtriser le développement du territoire et permettre aux plans d'urbanisme des communes de limiter la consommation foncière liée au logement.

Pour autant, la croissance qui bénéficie à notre territoire ne doit pas accentuer les inégalités sociales mais au contraire garantir l'équité dans l'accès aux services.

Par exemple la CCG a développé l'offre de places d'accueil pour la petite enfance tout en contenant les coûts, en favorisant la complémentarité entre l'offre publique et privée, et en optimisant le service à l'échelle des 17 communes. En matière de logement, la collectivité soutient la production de logements aidés, pour favoriser la mixité sociale et permettre aux salariés en euros de se loger sur le territoire sur lequel ils travaillent.

Pour étendre ces actions à d'autres domaines, les collectivités du Genevois doivent poursuivre ensemble le travail engagé et unir leurs moyens afin que notre territoire reste tourné vers l'avenir et vers l'Autre.



EN BREF

ÇA SE PASSE dans le Genevois, EN HAUTE-SAVOIE



SANTÉ

LES COLLECTIVITÉS RECHERCHENT DE NOUVEAUX MÉDECINS

Les communes et la CCG portent ensemble une démarche de promotion du territoire en direction des étudiants en médecine. Elles misent sur les arguments en faveur du Genevois pour attirer la nouvelle génération de médecins qui souhaitent concilier davantage vie professionnelle et vie familiale. Avec la proximité des centres hospitaliers de Saint-Julien et Annecy, et bien sûr Genève, le Genevois en Haute-Savoie permet au praticien d'exercer son activité dans un environnement professionnel de qualité tout en offrant à sa famille un cadre de vie exceptionnel.

Chaque médecin pourra choisir sa façon d'exercer, que ce soit en Maison de Santé, ou en cabinet indépendant, la Collectivité se chargeant de lui proposer des locaux professionnels et de l'accompagner dans ses démarches d'installation. Souhaitons que cette démarche porte ses fruits dans les prochains mois !



DÉCHETS

Votre taxe ordures ménagères baisse en 2019

Ces dernières années, la CCG a financé de gros investissements dans les deux déchetteries intercommunales : plus de 2,8 millions d'euros pour agrandir et sécuriser les quais, améliorer la circulation et installer le contrôle d'accès.

Des bornes textiles ont également été installées, de nouvelles filières ont été mises en place pour traiter les déchets des déchetteries et des points d'apports volontaires ont été développés dans les communes. Ces actions vont contribuer à réduire les dépenses liées à la collecte des déchets et optimiser le financement du service.

De votre côté, vous avez fait des efforts pour trier encore plus, aux points d'apport volontaires et en déchetteries.

Parce que votre participation a un impact direct sur les coûts de fonctionnement du service et qu'il est indispensable de poursuivre dans ce sens, la taxe qui finance le service de collecte et traitement des déchets va baisser. En 2019, son taux passera de 8,7 % à 8,3 % en prenant en compte ces premiers résultats encourageants.

Pour un ménage de 4 personnes, cette baisse représente environ 5 % en moyenne sur la redevance des ordures ménagères.

Continuons à faire ensemble ces gestes qui nous engagent.

Motivations d'achats transfrontaliers



GRAND GENÈVE

CONSOMMATION

LES PRATIQUES DES HABITANTS DU GRAND GENÈVE DÉCRYPTÉES

Les résultats de la première enquête de consommation menée à l'échelle de l'agglomération transfrontalière en 2018 indiquent que l'offre commerciale du Grand Genève répond à la demande des ménages à l'échelle de l'agglomération car seuls 10% de la consommation des ménages sont réalisés à l'extérieur du territoire, principalement sur Internet.

L'enquête montre également que les résidents en Suisse consomment essentiellement des biens alimentaires sur la partie française de l'agglomération, alors que les résidents en France apprécient en Suisse l'offre différenciée et spécifique sur certains segments (magasins d'ameublement, grands magasins, horlogerie-bijouterie, biens culturels et de loisirs).

L'analyse de tous les résultats permettra d'alimenter les politiques publiques d'aménagement commercial, de développement économique et d'animation commerciale de part et d'autre de la frontière.

+ d'infos : www.genevoisfrancais.org



EN BREF



CLIMAT-AIR-ÉNERGIE

LE PLAN D' ACTIONS POUR LE GENEVOIS SE CO-CONSTRUIT AVEC LES HABITANTS

En novembre dernier, vous étiez plus de cinquante à participer aux ateliers citoyens sur les questions liées au changement climatique, à la qualité de l'air et à l'énergie : merci !

Vos propositions ont alimenté le plan d'actions du programme qui rassemble les engagements du territoire en faveur de la transition énergétique.

Après sa mise en cohérence à l'échelle du pôle métropolitain cet été, l'État validera en fin d'année, cette stratégie. Seul un engagement collectif permettra de remplir les objectifs fixés par la loi de transition énergétique à l'horizon 2030 : réduire les émissions de gaz à effet de serre, baisser de 20% nos consommations énergétiques et produire un tiers des consommations restantes de manière durable.



ÉNERGIE

Production d'énergie renouvelable : une réunion d'information le 28 juin

Les membres du collectif CitoyEnergie vous présentent le modèle des Centrales villageoises, un mode de production d'énergie renouvelable et locale.

Ils vous expliqueront également où en est le projet d'installations de panneaux solaires photovoltaïques qui se développe sur la Communauté de communes du Genevois et sur la Communauté de communes Arve & Salève.

Pour répondre à toutes vos questions et rejoindre le projet : rendez-vous le vendredi 28 juin de 18h30 à 20h30 à l'Espace Jules Ferry, 2 av. de Genève, St-Julien-en-Genevois
+ d'infos : info@citoyenergie.org - www.citoyenergie.com



RÉGIE EAU

UN SERVICE DE MÉDIATION
GRATUIT POUR RÉGLER VOS
LITIGES AVEC LE SERVICE
PUBLIC DE L'EAU

Vous n'êtes pas d'accord sur le montant
de votre facture d'eau ou d'assainissement ?
Vous n'êtes pas satisfait du service ?
Le Médiateur de l'eau peut vous aider à
résoudre ces litiges en recherchant une
solution amiable.

Ce service gratuit doit permettre de rétablir
une relation de confiance entre vous,
consommateur et le service public de l'eau
et de l'assainissement.

Vous pouvez saisir le médiateur de l'eau en ligne :
www.mediation-eau.fr ou par courrier postal à
Médiation de l'eau, BP 40463, 75366 Paris Cedex 08



EMPLOI

GARANTIE JEUNES

Le programme intensif pour les 16-25 ans

Vous n'êtes ni étudiant, ni en formation, ni en emploi et avez peu ou
pas de revenus : la Mission locale du Genevois vous aide à entrer
dans la vie professionnelle avec la Garantie Jeunes.

Il s'agit d'un accompagnement intensif d'un an alternant coaching et
immersion en entreprise qui est assorti d'une allocation mensuelle.
Plus de la moitié des jeunes accompagnés ces 8 derniers mois par
la Mission locale sont aujourd'hui en emploi CDD ou CDI.

Renseignez-vous : Mission locale du Genevois à Saint-Julien-en-Genevois
04 50 49 43 88 - www.mlgenevois.org



FRONTALIERS

J'ai déménagé ou changé d'employeur en Suisse : je suis concerné !

Si vous avez récemment emménagé en Haute-Savoie, changé d'adresse,
d'employeur, ou encore si vous êtes de nationalité suisse et travaillez dans
le canton de Genève, assurez-vous que votre adresse est à jour auprès de
votre commune de résidence en France (ou de votre employeur et de l'Office
cantonal de la population sur ge.ch pour les habitants de nationalité suisse).
Quel est l'enjeu ? Le canton de Genève reverse une indemnité aux collectivités
locales françaises, qui la réinvestissent dans les transports en commun, les
écoles, les activités sportives et culturelles, etc. Les besoins en équipements
publics sont d'autant plus forts que le Genevois français attire de nombreux
travailleurs.

Cette déclaration ne vous coûte rien et n'a aucune incidence sur votre déclaration de
revenus. Pensez-y : www.madeclarationfrontalier.fr



EN BREF

TRANSPORT

DEVENIR CONDUCTEUR DE CAR

Vous aimez conduire ? Vous avez le sens du service et appréciez le contact avec le public ? Le métier de conducteur de cars est peut-être fait pour vous. Les entreprises de transport recrutent à temps plein et à temps partiel pour transporter les voyageurs en toute sécurité. Les conditions d'accès : avoir 21 ans, le permis D et la Formation Initiale Minimale Obligatoire (FIMO). Ces formations peuvent être proposées lors de l'embauche.

Plus d'infos auprès de la Communauté de communes du Genevois : 04.50.95.92.60 ou info@cc-genevois.fr



JARDIN

COMMANDER VOTRE KIT DE COMPOSTAGE

Technique de valorisation des déchets biodégradables de la cuisine, de la maison ou du jardin, le compostage permet de laisser au jardin ce qui lui appartient !

Dans le Genevois en Haute-Savoie, 24,7% du contenu de notre poubelle pourrait être composté. Pour vous lancer, commandez votre kit de compostage en ligne : [www.cc-genevois.fr / rubrique déchets](http://www.cc-genevois.fr/rubriquedechets).

Vous n'êtes pas seul ! Plus de 40 guides composteurs formés par la CCG sont là pour vous aider.



FORMATION

16 entreprises et collectivités labellisées « apprenantes »

Label lancé en expérimentation en 2018, la démarche « entreprise apprenante » est portée par Annemasse Agglo et la Communauté de communes du Genevois dans le but de valoriser et de promouvoir la voie de l'alternance comme une véritable passerelle vers l'emploi. Avec un taux d'insertion professionnelle de 70%, l'apprentissage constitue une voie d'insertion de qualité vers un métier durable. Ainsi, la collectivité a le plaisir d'accueillir au sein du service eau et assainissement 3 étudiants de BTS et de Licence. Bienvenue à Perrine, Mats et Raphaël !

Plus d'infos sur le dispositif auprès de :
la Maison de l'Économie Développement - www.med74.fr ou 04 50 87 09 87



RENCONTRE



MICHÈLE

Guide composteur

ET HABITANTE DE VERS

Besoin d'un coup de pouce pour vous lancer dans le compostage ?

Une quarantaine d'habitants volontaires, ont répondu à l'appel à bénévoles lancé par la Communauté de communes du Genevois pour développer la pratique du compostage et donc réduire le volume des poubelles incinéré chaque année.

Rencontre avec l'une d'entre eux, Michèle, convaincue que chacun peut produire son propre compost à partir de ses déchets de cuisine, de la maison, du jardin.

“ LE COMPOSTAGE EST À LA PORTÉE DE TOUS, ÇA NE COÛTE QUE LA VOLONTÉ DE BIEN LE FAIRE ! ”

DEPUIS COMBIEN DE TEMPS ÊTES-VOUS ADEPTE DU COMPOSTAGE ?

Depuis toujours, je crois. Mes parents étaient agriculteurs, ils avaient un ruclon dans lequel on jetait déjà nos déchets végétaux quand j'étais enfant.

QUELS SONT POUR VOUS LES AVANTAGES DU COMPOSTAGE ?

Je considère le compostage comme une filière de recyclage à domicile : une fois décomposés, mes déchets se transforment en compost, ils ont une seconde vie. Le résultat est visible et gratifiant.

C'est aussi un moyen de garder ma poubelle propre et sans odeur puisque mes déchets putrescibles vont dans le composteur. Et puis comme je trie en parallèle mes emballages ménagers, je ne change mes sacs poubelle de 35 litres qu'une fois par mois.

QUEL USAGE FAITES-VOUS DU COMPOST OBTENU ?

Je le partage chaque année avec mon voisin, avec qui je composte. Je l'utilise comme amendement dans mon potager, mes parterres de fleurs, mes jardinières... Il apporte des nutriments aux plantations et allège la terre.

POURQUOI AVEZ-VOUS RÉPONDU À L'APPEL À BÉNÉVOLES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

Par envie de transmettre un savoir-faire, comme d'autres le faisaient autrefois.

Je pense vraiment que le compostage est à la portée de tous, ça ne coûte que la volonté de bien le faire, mais quand on débute, on peut avoir besoin d'un coup de pouce pour acquérir quelques bases.

EN QUOI CONSISTE VOTRE RÔLE DE GUIDE COMPOSTEUR ?

À apporter des conseils sur la technique de compostage dès le jour de retrait de votre composteur puis, au fil du temps, en fonction de vos questions. Nous avons suivi une formation de 2 jours et demi qui nous permet également d'animer des ateliers de sensibilisation.

QUEL CONSEIL DONNERIEZ-VOUS POUR BIEN COMMENCER AVEC UN COMPOSTEUR ?

Choisissez lui d'abord un emplacement facile d'accès, y compris en hiver, près de votre habitation.

Je conseille aussi d'avoir quelques outils utiles à portée de main pour aérer le compost ou découper grossièrement des végétaux encombrants. Plus vos gestes au quotidien seront simplifiés, plus vous aurez plaisir à préparer votre compost.

DEMANDEZ VOTRE KIT DE COMPOSTAGE

[www.cc-genevois.fr / rubrique déchets](http://www.cc-genevois.fr/rubrique%20d%C3%A9chets)



DOSSIER

INTERCOMMUNALITÉ OÙ EN SONT LES PROJETS ?

CE QUI AVANCE DANS L'INTÉRÊT
DE TOUS DEPUIS 5 ANS

P. 15



Plus de transport public

17,9 MILLIONS D'EUROS INVESTIS EN 5 ANS

2,5 MILLIONS DE VOYAGES SUPPLÉMENTAIRES
ENREGISTRÉS SUR LES LIGNES DE BUS DE LA CCG

P. 16



Plus de logements accessibles à tous

+ de 600 NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX
SUBVENTIONNÉS PAR LA CCG EN 5 ANS POUR 2 400 000 €

P. 16



La résidence Le Roset à Saint-Julien

80 ÉTUDIANTS ET JEUNES TRAVAILLEURS LOGÉS
ET ACCOMPAGNÉS DANS LEUR PARCOURS DE VIE DEPUIS 2016



P. 14

L'Écoparc du Genevois :

Premier pôle d'éco-activités et de bien-être de Haute-Savoie

1 200 EMPLOIS À TERME

COMMERCES, SERVICES, ENTREPRISES DE PETITES PRODUCTIONS



P. 17

**Plus de possibilités d'accueil
dans les crèches publiques**



P. 12

Déchetteries : plus performantes et faciles d'accès

2,8 MILLIONS D'EUROS INVESTIS ENTRE 2016 ET 2018



P. 13

**Votre alimentation en eau
potable sécurisée et fiabilisée**

ÉNERGIE | DÉCHETS



Préserver et gérer nos ressources naturelles, réduire les pollutions et consommations d'énergie

Depuis novembre 2018, un plan d'actions climat-air-énergie se co-construit avec des citoyens volontaires afin de réduire notre impact sur le changement climatique et notre vulnérabilité face à l'épuisement des ressources fossiles et aux risques industriels majeurs.

Engager le territoire dans la transition écologique

MOINS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) PLUS DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Le transport routier et l'habitat sont localement responsables de 75% des rejets de GES. Favoriser des modes de **déplacement bas carbone** (voir p. 15) et accélérer la **rénovation énergétique de logements** mal isolés (voir p. 16) sont deux des priorités fixées pour le territoire depuis 5 ans.

Les collectivités se veulent aussi exemplaires dans leurs pratiques. Ainsi, **4 millions d'euros ont été investis** au cours des 3 dernières années dans l'achat d'une dizaine de véhicules électriques, la rénovation énergétique d'équipements (mairies, centre de loisirs de St-Julien, école de Neydens), l'installation de

panneaux photovoltaïques (gymnase à Valleiry, siège de la CCG à Archamps).

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Deux projets de production d'énergie verte sont encouragés par la CCG : la **production de gaz vert** par des agriculteurs à Viry et Neydens et la **production citoyenne d'énergie solaire** par une trentaine d'habitants.

Par ailleurs, des investigations franco-suisse sont en cours pour localiser des sources de chaleur dans le sous-sol pouvant se substituer à l'énergie fossile ou nucléaire.

D'importants moyens déployés pour réduire encore nos déchets

POTENTIEL DES DÉCHETTERIES

2,5 millions d'euros ont été investis entre 2016 et 2018 dans les déchetteries à Neydens et Vulbens. Ces travaux de mise aux normes de sécurité ont également permis de faciliter l'accueil des usagers et d'augmenter encore le taux de recyclage des déchets déposés (bois, meuble, laine de verre...).

Parallèlement à ces investissements, et pour éviter de jeter des objets encore en bon état (meubles, vaisselle, outils), la ressourcerie en ligne www.eco-lien.fr lancé par la CCG en 2017 permet aux habitants de donner ou vendre à bas coût et localement ce dont ils n'ont plus l'usage.

TRIER PLUS, PRÈS DE CHEZ SOI

Depuis 2019, en plus des emballages plastique, du papier, du verre et du textile, une trentaine des 104 points de tri du territoire sont équipés de **conteneurs pour les cartons bruns**. Quinze autres le seront cette année.

DÉCHETS COMPOSTÉS PLUTÔT QU'INCINÉRÉS

Moins de déchets incinérés, c'est moins de rejets dans l'air, moins de coûts de transport et de traitement pour la collectivité.

Afin d'accompagner le changement de pratiques, **une quarantaine de citoyens volontaires, formés par la CCG**, aident désormais les habitants à réaliser leur propre compost à partir de leurs déchets putrescibles. Objectif : installer **3 000 composteurs sur 3 ans**.



LOI TRANSITION ÉNERGÉTIQUE :

Diviser par 2 notre
consommation d'énergie d'ici 2050,

la moitié devra provenir
de sources d'énergies renouvelables.

Réduire de 7%
le volume des poubelles

DES PARTENAIRES CLÉS :

Le Pôle métropolitain du Genevois français
accompagne la transition énergétique du territoire.

**Les éco-organismes en charge du traitement
et du recyclage de nos déchets.**

ENVIRONNEMENT

Biodiversité

PÉRENNISER LES ACTIONS ENGAGÉES
DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES

FAUNE ET FLORE

Nos villes, nos routes empêchent des espèces animales et végétales de circuler d'un espace naturel à un autre pour se nourrir, se reproduire, etc.

Pour faciliter leurs déplacements, la CCG et la Région et canton de Genève ont mis en œuvre des actions concertées dans le cadre d'un « **Contrat corridors biologiques Champagne-Genévois** » signé pour la période 2012-2017*.

Recréer des passages, planter des haies, aménager des refuges, protéger des sites naturels, favoriser la biodiversité en ville, sensibiliser les habitants, les écoliers, les agriculteurs... Au total, **une vingtaine d'actions** ont été réalisées sur le territoire de la CCG et sont à pérenniser dans le temps.

COURS D'EAU ET MILIEUX AQUATIQUES

Les moyens de la CCG en matière de gestion des milieux aquatiques ont évolué en 2018 avec la loi GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) ouvrant de **nouvelles possibilités d'actions** préventives telles que l'acquisition et la remise en état de

zones humides (utiles aux réserves d'eau potable, pour maintenir la biodiversité) ou la réalisation de zones d'expansion de crues pour protéger les populations.

SOUTIEN À UNE AGRICULTURE PLUS

RAISONNÉE

60 exploitations agricoles sont aujourd'hui soutenues par la Région, la Chambre d'agriculture et la CCG dans l'obtention d'aides européennes pour une agriculture plus respectueuse de la biodiversité (bandes enherbées, absence de fertilisation, entretien de zones humides...).

L'alimentation du territoire en eau potable

| SÉCURISÉE ET FIABILISÉE

Le forage réalisé à Matalilly-Moissey et les infrastructures qui l'accompagnent ont permis de sécuriser et fiabiliser le système d'approvisionnement en eau potable du territoire. Depuis 2017, ce nouveau réseau approvisionne la majorité des réservoirs par des ressources diversifiées et par plusieurs réseaux maillés entre eux.

Photo ci-dessous : inauguration du nouveau réseau d'eau potable en octobre 2018.



***2,9 millions d'euros** investis par la CCG
et ses partenaires pour la biodiversité entre 2012 et 2017

13,5 millions d'euros investis dans
un nouveau réseau d'eau potable et ses infrastructures

DES PARTENAIRES CLÉS :

L'agglomération du Grand Genève et les associations de protection de la Nature :
pour la mise en œuvre du Contrat corridors biologiques Champagne-Genévois.

La commission locale de l'eau :
106 communes haut-savoyardes
y coordonnent leurs actions.

**La Chambre d'agriculture
Savoie Mont-Blanc**



EMPLOI | FORMATION

Favoriser la création d'emplois, être moins dépendant de Genève, développer la formation supérieure et le tourisme

Une stratégie intercommunale pour l'implantation d'entreprises

Depuis 2017, l'accueil d'entreprises dans les zones d'activités économiques (ZAE) aménagées à cet effet est du ressort de l'intercommunalité et non plus par les communes.

Les entrepreneurs ont donc désormais une vision globale de l'offre de locaux et terrains disponibles à l'échelle de plusieurs communes et ont un interlocuteur unique, la CCG, qui déploie **d'importants moyens** pour dynamiser ces ZAE.

CINQ ZONES D'ACTIVITÉS EN PLEIN ESSOR

21 hectares sont ainsi commercialisés **cette année** dans les ZAE, dont 18 hectares dédiés à l'implantation d'éco-activités ou d'activités liées au bien-être et au mieux-vivre dans le futur « Ecoparc du Genevois » (voir article pages 18 et 19).

En 2016 déjà, la capacité d'accueil du Village d'entreprises du Grand-Châble entre Beaumont et Présilly et celle d'Archamps Technopole ont été augmentées pour permettre l'implantation d'entreprises.

LES COMMERCES ET SERVICES

Pour développer une offre de proximité répondant aux attentes des habitants, la CCG et la ville de Saint-Julien-en-Genevois vous ont interrogés en 2017 sur vos habitudes de consommation.

Une démarche similaire menée à l'échelle plus large du Grand Genève va permettre de mieux organiser l'offre de commerces de part et d'autre de la frontière, en lien avec les questions d'urbanisme et de transport.

Formation

RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENTREPRISES ET AUX ÉVOLUTIONS SUR LE TERRITOIRE

La CCG s'appuie sur un réseau de partenaires locaux* pour **faire connaître** aux étudiants / salariés / demandeurs d'emploi les formations dans la métropole du Genevois français et en développer de nouvelles.

En matière de formation professionnelle, un **label « Entreprise apprenante »** a vu le jour en 2018 pour encourager l'apprentissage et les entreprises y participant.

Les atouts de notre territoire valorisés

AUPRÈS DES PROFESSIONNELS, DES TOURISTES, DES HABITANTS

ACCUEILLIR ENTREPRISES ET PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Notre proximité avec Genève est un atout mais il n'est pas le seul ! Pour en parler, les acteurs économiques du territoire et les habitants ont participé en 2015 à la définition de ces atouts, puis une **communication ciblée** vers des chefs d'entreprise et des professionnels de santé a été lancée par la CCG.

Le site participatif www.locallien.fr lancé en 2017 valorise les entreprises et artisans de proximité ainsi que les initiatives locales dans une volonté de renforcer l'image du territoire.

LES MONTS DE GENÈVE

Une **stratégie touristique commune** aux offices de tourisme de Saint-Julien et d'Annemasse agglomération autour des « Monts de Genève » est en cours pour renforcer l'attractivité de nos territoires. Offre complète à découvrir sur www.montsdegeneve.com.



44 créations/reprises d'entreprise financées et + de 110 emplois créés ou maintenus avec le concours d'Initiative Genevois

370 entreprises ou porteurs de projets ont pris contact avec la CCG au cours des 3 dernières années pour leur projet d'implantation ou de création d'entreprise

7,7 ha de foncier achetés pour permettre l'implantation d'entreprises

*** DES PARTENAIRES CLÉS :**

Le Pôle métropolitain du Genevois français coordonne et promeut en France et en Suisse l'action des intercommunalités françaises proches de Genève en matière de développement économique et de formation.

La Maison Economie Développement : accompagne la création d'entreprise et le développement de la formation supérieure.

La Cité des métiers : informe et promeut l'offre de formation en France et en Suisse.



ÉCO-MOBILITÉ



Des solutions alternatives à la voiture individuelle

Plus de transport public, plus de solutions pour rouler malin et bientôt plus d'itinéraires cyclables : le territoire se transforme pour redonner de l'air à chacun !

Attractivité des transports publics

BUS

Pour répondre aux besoins des travailleurs frontaliers, **deux nouvelles lignes en direction de Genève** circulent depuis 2018, l'une depuis Collonges-ss-Salève (62), l'autre depuis Viry (63). Sur les autres lignes de la CCG (D, N, M), l'amélioration des horaires, des arrêts et circuits, la gratuité des transports urbains en heures creuses pour les jeunes possédant une carte de transport scolaire sont accompagnées d'une **forte augmentation** de la fréquentation ces quatre dernières années.

TRAMWAY GENÈVE-SAINT-JULIEN

Depuis l'avis rendu sur le projet par la population en 2015, un accord avec le Canton de Genève sur la répartition du coût d'exploitation entre les différentes collectivités a finalement été convenu en 2017. Sa mise en service est prévue pour fin 2023.

Cette extension de la ligne 15 du tram jusqu'à la gare de Saint-Julien ferait baisser le trafic vers Genève d'environ **3 100 véhicules** c'est à dire 600 tonnes de carbone /an (voir le projet de transformation du quartier de la gare en page 16).

La voiture autrement

LE COVOITURAGE

Les campagnes de **promotion** du covoiturage local se sont accompagnées de la **création de stationnements** dédiés aux points de mobilité de Présilly, Jonzier, Savigny ainsi que de nouveaux parkings relais à Collonges-ss-Salève, St-Julien et Viry.

L'AUTOPARTAGE 24H/24

Depuis 2014, **les stations CITIZ¹** vous permettent de louer un véhicule lorsque le bus, le covoiturage, le vélo ou encore le train ne répondent pas à vos besoins.

VOITURES ÉLECTRIQUES

Six bornes de charge publiques ont été installées par le SYANE².

Faciliter vos déplacements à vélo et à pied

Les élus de la CCG ont voté en 2016 une prise de compétence en matière de mobilité « douce » afin de développer la pratique du vélo à l'échelle des 17 communes-membres.

Des itinéraires traversant le territoire et complétant le tracé de la ViaRhôna ont été discutés avec la population en 2018. Les **premiers aménagements** débiteront entre Valleiry et Chancy à l'**automne 2019**.



Bus : 4,6 millions de voyages

sur les lignes de la CCG en 2018 (+ 110 % en 4 ans)

Pistes cyclables : 100 km d'itinéraires

prévus d'ici 2030 contre 20 km aujourd'hui

DES PARTENAIRES CLÉS :

Le Pôle métropolitain du Genevois français : élabore actuellement un schéma pour organiser la mobilité à l'échelle métropolitaine à partir de 2025.

¹ **Le réseau coopératif régional CITIZ :** pour l'installation et le fonctionnement de stations d'autopartage.

² **Le SYANE :** pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Maîtriser le développement urbain, préserver les espaces agricoles, offrir des logements adaptés pour tous

Les communes accompagnées depuis 2014

Pour garantir un développement équilibré entre espaces urbains, agricoles et naturels, la CCG accompagne les 17 communes du territoire dans l'harmonisation progressive de leur Plan local d'urbanisme avec le cadre général fixé par le Schéma de cohérence territoriale de la CCG adopté en 2013.

Soutien aux aménagements structurants sur le territoire

FLUIDIFIER LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Pour désengorger l'accès à Saint-Julien-en-Genevois – ville-centre du territoire – la CCG a participé à la réalisation de deux projets d'envergure :

- l'ouverture il y a un an d'une nouvelle « porte d'entrée » vers le cœur de ville depuis la RD 1206, facilitant l'accès au secteur de la gare voué à se développer avec l'arrivée du tramway Genève - Saint-Julien en 2023.
- l'ouverture en 2024 d'un accès direct à l'A40 depuis Viry (projet porté par le Département de la Haute-Savoie et la société ATMB).

TRANSFORMATION DU QUARTIER DE LA GARE DE SAINT-JULIEN

Le projet mené conjointement avec la Ville a été présenté aux habitants en 2017 pour avis, dans le cadre d'une **concertation**. Il prévoit d'ici 2022 l'aménagement à la fois d'un lieu de convergence des transports (bus, train, voiture, vélo) en prévision de l'arrivée du tramway Genève-Saint-Julien et la création de 500 logements abordables (dont une résidence seniors), de commerces, d'équipements publics et de voies vertes sur les berges de l'Arande.

Logement

ACCESSIBLE À TOUS ET MOINS ÉNERGIVORE

ACCÈS AU LOGEMENT POUR TOUS

Depuis 2014, la CCG a financé :

- la création de **plus de 600 logements sociaux** à destination de personnes aux revenus dits moyens et modestes par rapport au niveau de vie élevé dans notre région,
- la construction de la résidence « Le Roset » à Saint-Julien offrant **72 logements pour étudiants et jeunes travailleurs** et 2 logements d'urgence.

Un second logement de dépannage est également disponible depuis 2016 pour les personnes en précarité.

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

La CCG a contribué à la création de www.regenero.fr, portail d'information et de conseils aux particuliers sur la rénovation énergétique de leur logement. Des **permanences gratuites** sont également assurées par des conseillers indépendants dans les locaux de la CCG depuis 2017. Sur le territoire, 5 000 foyers consacrent plus de 10% de leur revenus à des dépenses énergétiques.

Internet très haut débit

SOUTIEN AU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Le réseau structurant a d'abord été développé pour les entreprises implantées dans les zones économiques du territoire. Son déploiement se poursuit, avec une ouverture progressive à la commercialisation pour les particuliers depuis 2018.



2,4 millions d'euros engagés depuis 2014 pour diversifier l'offre de logements sur le territoire

520 000 € engagés entre 2014 et 2017 pour le déploiement du Très haut débit sur le territoire en partenariat avec le Syane*

DES PARTENAIRES CLÉS :

Les 17 communes du territoire et le Département : participent à un aménagement cohérent et maîtrisé du territoire.

Les bailleurs sociaux : pour développer une offre de logements locatifs abordables.

*** Le Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie (Syane)** : pour le déploiement de la fibre optique.



COHÉSION SOCIALE

Développer une offre complète de services à la population

Le coût élevé de la vie à proximité de Genève fragilise la situation des travailleurs côté français, des familles monoparentales, des personnes âgées, des demandeurs d'emploi et des jeunes. Pour réduire les inégalités, la CCG a renforcé son champ d'action social en cinq ans et fixé trois axes prioritaires : l'accès aux soins, l'accès à un mode de garde pour les enfants en bas âge, les services vers les seniors.

Santé

VERS PLUS D'ÉGALITÉ
DANS L'ACCÈS AUX SOINS

URGENCE FACE À LA PÉNURIE DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Depuis 2015, professionnels de santé et élus locaux sont mobilisés pour inciter les médecins généralistes, infirmiers, kinésithérapeutes... à s'installer dans nos communes.

Des projets de **maisons de santé pluridisciplinaires** ont émergé à Collonges-sous-Salève, Valleiry et Saint-Julien. En parallèle, une **campagne de communication** est lancée vers les étudiants en médecine et jeunes médecins à partir de 2019 et une aide au logement des internes en stage chez un médecin généraliste est désormais proposée.

UNE MUTUELLE POUR TOUS

Afin qu'aucun habitant ne renonce à se faire soigner par manque de moyens financiers, la CCG a conventionné avec le dispositif associatif « Ma Commune Ma Santé » en 2017. Ainsi, les habitants des 17 communes du territoire peuvent, le cas échéant, rechercher une **complémentaire santé** plus adaptée à leurs besoins et à leurs moyens.

ÉTAT DES LIEUX ET PLAN D'ACTIONS SANTÉ

Un ensemble d'indicateurs analysés par la CCG ont permis d'évaluer la qualité de vie des habitants en 2017 afin de formaliser un « **Contrat local de santé** », à partir de 2019, engageant acteurs publics et privés à mieux faire connaître les services de santé existants et à en développer de nouveaux, en adéquation avec les besoins identifiés.

Des solutions de garde

POUR LA PETITE ENFANCE

La CCG est depuis 2015 l'**interlocuteur unique des parents** à la recherche de modes de garde individuels ou collectifs ; elle est gestionnaire des crèches publiques sur le territoire et des services du Relais Assistants Maternels. Pour répondre aux besoins des familles, un premier objectif de **60 nouvelles places**

en crèche d'ici 2020, dont 20 publiques, a déjà été atteint.

Séniors

INFORMER / COORDONNER

En relais du département, la CCG tient à mieux informer sur les services existants et faciliter les échanges entre professionnels pour fluidifier les parcours des seniors et favoriser le maintien à domicile.

Ainsi, elle coorganise le forum « Bien vivre à domicile » tous les 2 ans et édite une plaquette d'information recensant les services utiles aux seniors.

La CCG a également participé en 2018 au recueil de besoins en logement pour les seniors autonomes sur le secteur du Vuache, avant implantation d'une structure d'accueil. En parallèle, une réflexion est en cours concernant le risque d'isolement des personnes âgées à leur domicile.

Jeunesse

LUTTE CONTRE LA RUPTURE SOCIALE

Jusqu'en 2018, **600 à 700 jeunes** ont bénéficié de l'accompagnement de la Mission locale et de l'association Passage (recherche de formation, d'emploi, de logement, projets socio-éducatifs, accompagnement social...) avec le soutien financier de la CCG.



Santé : 100% du territoire

est classé « zone d'intervention prioritaire », ce qui donne droit aux aides à l'installation pour les médecins généralistes

Petite enfance : 1 042 places

d'accueil individuel ou collectif disponibles sur le territoire en 2018

DES PARTENAIRES CLÉS :

L'Agence régionale de santé :
cosignataire du futur Contrat local
de santé de la CCG.

Le Département de la Haute-Savoie :
l'action sociale est son 1^{er} poste
d'intervention.

Les professionnels de santé
et associations sociales.



MIEUX COMPRENDRE

ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS POUR LES ENTREPRISES

LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (ZAE) DU TERRITOIRE MONTENT EN PUISSANCE !
+ DE TERRAINS ET DE LOCAUX POUR LES ARTISANS, INDUSTRIELS ET COMMERÇANTS.

**UN LEVIER
SUPPLÉMENTAIRE
POUR CRÉER DES
EMPLOIS FRANÇAIS
PRÈS DE GENÈVE.**

Depuis l'application en janvier 2017 de la loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République, **21 zones d'activités économiques (ZAE) sont gérées par la Communauté de communes du Genevois.**

Ce transfert de compétence des communes du territoire vers la CCG est venu faciliter la recherche de locaux / terrains pour les entreprises et porteurs de projet qui ont désormais **un interlocuteur unique.**

En 2019, 20 hectares dédiés notamment à l'artisanat, la petite production industrielle, au développement d'éco-activités et de services liés au bien-être sont commercialisés sur les secteurs de Vulbens, Beaumont/Présilly, St-Julien-en-Genevois/Neydens **pour dynamiser l'emploi.**

**TROIS ZONES D'ACTIVITÉS EN ESSOR POUR DÉVELOPPER
L'ARTISANAT ET LA PETITE PRODUCTION :**



à Viry

LES GRANDS CHAMPS SUD

- 34 entreprises en 2019
- 30 hectares
- + 7,3 ha commercialisables d'ici 2025

à Vulbens

LES GRANDS CHAVANNOUX

- 17 entreprises en 2019
- 5,4 hectares
- + 1,3 ha commercialisable dès 2019

Beaumont - Présilly

LE GRAND CHÂBLE

- 11 entreprises en 2019
- 0,5 hectare
- + 1,4 ha commercialisable dès 2019

**+ D'INFOS SUR LES LOCAUX
ET TERRAINS DU GENEVOIS**

Communauté de communes du Genevois
Tél : 04 50 95 92 60 - économie@cc-genevois.fr

DEUX ZONES D'ACTIVITÉS À FORTE VALEUR AJOUTÉE :



St-Julien-en-Genevois - Neydens

L'ÉCOPARC DU GENEVOIS

Le 1^{er} pôle d'éco-activités de Haute-Savoie

- **1 200 emplois** estimés à terme
- **24 hectares aménagés en 2019**, spécialement dédiés à l'éco-construction, aux métiers de bouche, du bien-être et du sport, au savoir et au conseil aux entreprises.

à Archamps

ARCHAMPS TECHNOPOLE

Site dédié à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation

- **164 entreprises | 1 640 emplois**
- **43,6 hectares**
- **+ 23 ha d'ici 2025**
- **Services sur site :**
Centre de convention, hôtel, location d'appartement, micro-crèches, transports publics...



ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRENEURS DANS LEURS PROJETS

Qu'ils soient implantés dans l'une des vingt-et-une ZAE du territoire ou non, les entrepreneurs locaux peuvent également s'appuyer sur un **réseau de partenaires** de la Communauté de communes du Genevois à tout moment de leurs projets: **création d'activité, formation, développement de réseau professionnel, etc.**

AIDE À LA CRÉATION/REPRISE D'ENTREPRISE ET RÉSEAUTAGE :

ATELIERS REZ'UP

Pour structurer son projet, trouver des financements, se faire connaître.

INITIATIVE GENEVOIS

Des parrainages et prêts d'honneur sans intérêt.

ASSOCIATION ADEL

Des rencontres avec des personnalités politiques et économiques locales.

+ D'INFOS SUR CES TROIS DISPOSITIFS

Maison de l'Economie Développement

Tél. : 04 50 87 09 87 - accueil@med74.fr - www.med74.fr

PLUS DE VISIBILITÉ AUPRÈS DES HABITANTS :

Portail numérique : www.locallien.fr

Référencement des professionnels locaux, actualités, promotions, bons plans, etc.



Tellement GENEVOIS !



SOLIDARITÉ

Première Foire des gratuits

L'Accorderie du Genevois, en partenariat avec plusieurs associations et la ressourcerie virtuelle eco-lien.fr, organisait au printemps la première Foire des gratuits. Ce concept novateur a permis à plus de 700 participants de récupérer ou donner tous types d'articles gratuitement, dans un moment de convivialité et de bonne humeur. Le principe est simple : favoriser la solidarité entre habitants tout en promouvant le réemploi.

Pour être informé de la prochaine édition et des actualités de l'Accorderie du Genevois : www.accorderie.fr/genevois
genevois@accorderie.fr - 07 70 06 77 52



DÉCOUVERTE

SALÈVE GAME : UN JEU D'ÉQUIPE ÉPATANT !

Saviez-vous que l'Impératrice Sissi s'était rendue au Salève ou encore que la boisson Schweppes y a été inventée ? La Maison du Salève à Présilly vous invite à découvrir de nombreuses facettes insolites de cette montagne avec « Salève Game », un jeu d'équipe grandeur nature à faire entre amis, entre collègues... Une vingtaine de défis, d'énigmes, d'épreuves ont été concoctés pour tester votre cohésion d'équipe, vos capacités artistiques et créatives et peut-être remporter la partie.

Pour en savoir plus :
contactez Justine, votre Maître du jeu
04 50 95 92 16 - info@maisondusaleve.com
(sur réservation)
Maison du Salève, 775 route de Mikerne,
74160 Présilly



NOUVEAU SITE, NOUVELLES EXPÉRIENCES

À la recherche d'idées pour vos sorties, vos loisirs ? Vous recevez de la famille ou des amis cet été ?

Le nouveau site Internet de l'Office de Tourisme des Monts de Genève vous propose des expériences à vivre au rythme de vos envies, entre les monts Salève, Voirons et Vuache : gourmandise, en famille, temps suspendu...

Le site **montsdegeneve.com** est né de la fusion d'Annemasse Tourisme et de l'Office de Tourisme de St-Julien et du Genevois en 2018.

Point d'accueil dans la région du Genevois :

Vitam, 500 Route des Envignes - 74160 Neydens - 04 50 04 71 63



PRÉVENTION

Séniors : diminuez les risques de chutes !

Vous avez 60 ans ou plus ? Vous avez été confronté à une chute ou vous ressentez le besoin de renforcer votre équilibre ? Ou peut-être voulez-vous simplement reprendre une activité physique dans un cadre adapté ?

Les ateliers Équilibre seniors développés par la Filière gérontologique, le Conseil départemental de Haute-Savoie et le Centre Hospitalier Annecy Genevois sont faits pour vous !

Séances : le lundi à Archamps, le mardi à St-Julien-en-Genevois ou le mercredi à Valleiry.

Inscriptions pour la saison 2019-2020 à partir du 1er juin au 04 50 33 36 10 de 13h à 17h



DÉCOUVRIR



Jason Rotil

**Apprenti, niveau BAC+5,
chez SCL International à Archamps**

Jason prépare un Master Énergie en contrat d'apprentissage, dans une entreprise récemment labellisée « apprenante » par la Communauté de communes du Genevois ; un label créé afin de valoriser et de promouvoir la voie de l'alternance comme une passerelle vers l'emploi. Il se prête pour nous au jeu de l'interview express.

— Interview express —

POURQUOI AVOIR CHOISI DE PRÉPARER UN DIPLOME EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE ?

Ce qu'on apprend en cours devient tout de suite très concret quand on peut l'appliquer en entreprise. Ça me plaît.

QUEL A ÉTÉ VOTRE PARCOURS AVANT CETTE FORMATION ?

J'ai préparé une Licence professionnelle Distribution électrique et Automatismes en alternance. Dès que j'ai eu mon diplôme, SCL International m'a proposé un emploi de Technicien d'atelier dans ses locaux à Archamps Technopole. J'y ai travaillé pendant un an et demi mais comme je voulais continuer d'évoluer professionnellement, j'ai choisi de reprendre mes études. SCL International m'a suivi dans mon projet et je suis maintenant en contrat d'apprentissage.

SUR QUEL RYTHME FONCTIONNE L'ALTERNANCE ÉCOLE / ENTREPRISE ?

J'alterne pendant deux ans : un mois de cours à l'Université Claude Bernard Lyon 1 et un mois en entreprise.

QU'EST-CE QUI VOUS A DONNÉ ENVIE DE PRÉPARER VOTRE DIPLOME DANS CETTE ENTREPRISE ?

SCL International m'a proposé d'intégrer une équipe travaillant sur le développement d'un prototype de machine haute technologie. J'ai trouvé le projet très intéressant, novateur, et ça me permet de mettre à profit mes connaissances théoriques.

QUEL EST VOTRE RÔLE DANS L'ÉQUIPE ?

Je participe au développement de nouvelles interfaces graphiques de pilotage pour toutes les machines de traitement de verres optiques vendues par l'entreprise dans le monde entier.

QUI ENCADRE VOTRE FORMATION DANS L'ENTREPRISE ?

Un Ingénieur Automaticien. C'est lui qui me suit pendant mes deux années de formation.

QUEL TYPE D'ENTREPRISE AIMERIEZ-VOUS REJOINDRE APRÈS VOS ÉTUDES ?

Je ne vise pas de secteur en particulier même si j'aimerais bien continuer d'évoluer chez SCL International.

DÉCOUVREZ, ÉCHANGEZ,



PARTICIPEZ



RETROUVEZ
l'actualité de vos
commerçants, artisans
et associations

SUR
LOCALLIEN.FR
LE RÉFLEXE QUI CRÉE DU



Tous les événements
près de chez vous, les bons
plans, les astuces...

selon
VOS centres d'intérêt



locallien.fr



INFOS PRATIQUES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS (CCG)

38 rue Georges de Mestral
Archamps Technopole, Bât. Athéna 2
74166 Saint-Julien-en-Genevois cedex

+33 (0)4 50 95 92 60

info@cc-genevois.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

du lundi au vendredi

9h à 12h et 14h à 17h*

* 16h30 le vendredi

PETITE ENFANCE

+ 33 (0)4 50 95 91 40

petite-enfance@cc-genevois.fr

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES :

du lundi au vendredi, 9h à 11h

MOBILITÉ

Transport public et transport scolaire

+33 (0)4 50 959 959

mobilite@cc-genevois.fr

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES :

du lundi au vendredi, 9h à 12h

www.cc-genevois.fr

infos pratiques, paiement en ligne
de vos facture petite enfance et eau
potable, carte interactive du Genevois,
jour de collecte de votre poubelle,
grands projets...

EAU ET ASSAINISSEMENT

285 rue Louis Rustin, Bât. Hera,
entrée 1, Archamps Technopole

+33 (0)4 50 959 960

24h/24 et 7j/7 en cas d'urgence

eau-assainissement@cc-genevois.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

> du lundi au mercredi : 9h à 12h et
14h à 17h

> jeudi : 9h à 12h - fermé après-midi

> vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h30

VOS DÉCHETS

Déchetteries : carte d'accès obligatoire

+33 (0)6 27 82 12 78

HORAIRES D'OUVERTURE :

> du lundi au vendredi : 9h à 12h et
14h à 18h*

> samedi : 9h à 18h*

* 17h30 de novembre à février

(dernier accès 10 min avant la fermeture)

SITE DE NEYDENS : Chemin de Fillinges
fermé mardis matin, dimanches et jours
fériés

SITE DE VULBENS : ZA de Chavannoux
fermé jeudis matin, dimanches et jours
fériés

MAISON TRANSFRONTIÈRE DE JUSTICE ET DU DROIT

26 avenue de Genève
74160 Saint-Julien-en-Genevois

+ 33 (0)4 50 74 86 86

mtjd@cc-genevois.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

du lundi au vendredi matin

9h à 12h30 et 13h30 à 17h

(fermé le vendredi après-midi)

OFFICE DE TOURISME DES MONTS DE GENÈVE

Région du Genevois :

Vitam, 500 route des Envignes
74160 Neydens

+33 (0)4 50 04 71 63

ot@montsdegeneve.com

HORAIRES D'OUVERTURE :

du lundi au mercredi et samedi :

10h à 12h et 14h à 18h

www.montsdegeneve.com

Magazine d'information intercommunal édité
par : LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
GENEVOIS (CCG)

N°06 - Juin 2019 | ISSN : 2497-2819

Directeur de la publication :

Pierre-Jean CRAFTES

Création maquette, conception, réalisation :

Opidae vox - tél. : 07 800 33 937
74800 Saint-Sixt - www.opidae.com

Rédaction : CCG, Opidae vox

Coordination : Nadine ROULIN, Amélie BIANCHI

Photos : CCG, BNB photographies,
Pôle métropolitain du Genevois français,
AdobeStock, Fotolia

La rédaction n'est pas responsable de la perte ou de
la détérioration des textes ou des photos qui lui sont
adressés pour appréciation.

Impression : imprimerie Villière

74160 Beaumont, www.imprimerie-villiere.com

La CCG agit au quotidien pour

- Favoriser la création d'**emplois** et développer la **formation** supérieure
- Faciliter vos **déplacements**
- Produire une offre en **logements** suffisante, accessible et répartie sur le territoire
- Mettre en oeuvre un **développement urbain** maîtrisé
- Répondre aux besoins des parents avec **enfants en bas-âge** et des **séniors**
- Préserver les **paysages, espaces agricoles, ressources naturelles**
- Diminuer nos **consommations énergétiques** et émissions de **gaz à effet de serre**
- Encourager le **tourisme** d'affaires, de loisirs et le tourisme vert
- Favoriser les **pratiques sportives**

TOUT POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

DES CONSEILS TECHNIQUES
& FINANCIERS

LE SUIVI DE VOTRE PROJET

LA MISE EN RELATION AVEC DES
PROFESSIONNELS QUALIFIÉS

REGENERO

04 58 57 00 87

www.regenero.fr

LE SERVICE PUBLIC DU GENEVOIS FRANÇAIS
POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT